

## **PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2023 au Club House du CNM 19h00**

Après avoir chaleureusement félicité tous les navigateurs engagés dans la conquête du titre de la Swiss Challenge League conquis largement cette saison et en particulier lors de la récente finale à Morges le week-end précédent et demandé au coach de notre équipe Sam Kivell de se lever et à l'assemblée de l'applaudir, ainsi que tous les artisans de cette réussite, qu'il cite nommément, le Président Jean-Marie Salina (JMS) ouvre l'assemblée proprement dite et constate qu'elle a été convoquée par écrit dans les délais conformément aux statuts, dont il cite les extraits pertinents.

En particulier, JMS précise que les votes auront lieu à la majorité absolue des membres présents selon le droit de vote suivant :

- Membres actifs et juniors de plus de 18 ans 1 voix
- Membres couple 1 voix par conjoint présent
- Membre juniors -18 ans, passifs 1 voix consultative
- Membres sympathisants sans droit de vote

JMS relève la présence de Pierre Fehlmann, l'un de nos présidents d'honneur et cite les membres formellement excusés :

Marie-Claude Jacquinet, Corinne Deutch, Etienne Jaccaud, Alfred Zbinden, Silvio Kellenberger, Heidi et Adrian Gloor, Dominique Valocco, Gisèle et Jean-Bernard Luther, Marc Egli, Thomas Vez, Jennifer et Rémy Bréchon, Jean-Marc Derungs, Jean-Christian Ducret, Etienne Glinz, Hugues Leclerc, Christian Salina, Famille Rolaz, Britta et Loic Gaussen, Briac Gaussen, François Vernet, Pierre-Alain Delmonico, François Chapuisat, René Pochon, Yves et Kathy Gaussen, Famille Pariat, Stéphane Wilhem

JMS donne ensuite lecture de l'ordre du jour,

1. Présentation du projet des travaux de réhabilitation du bâtiment ouest en espace polyvalent
2. Présentation du Budget et plan de financement
3. Discussion
4. Votes sur les points 1 et 2

qui n'appelle aucun commentaire de l'assemblée et est donc adopté sans vote.

JMS présente ensuite le projet objet unique de cette assemblée générale et qui fait l'objet de la présentation annexée, qui fait partie intégrante de ce procès-verbal pour son préambule et les points **1 et 2**

Lien à la présentation PDF

### **3. Discussion/Questions**

JMS ouvre la discussions et la session de questions/réponses

Q/Laurent Roulin demande où se situerons les WC et s'il y aura des WC Handicapés

R/Les WC et WC Handicapés seront ceux du Restaurant actuel, qui seront isolés par une porte supplémentaire lors de la fermeture du Restaurant

Q/ Claude Matthey demande si c'est un store à l'École de Voile ?

R/Non il s'agit d'une porte de garage, afin de rendre la circulation des nombreux élèves plus aisée.

Q/Denis Girardet demande à quoi va servir l'entrepôt Ecole de Voile ?

R/Il va servir à ranger les voiles, gilets de sauvetage, safrans et dérives, etc.

Q/Vincent Messerli demande à quoi correspondent les traits jaunes sur le plan ?

R/ Ce sont les anciens murs et ouvertures à détruire ou remplacer

Q/Denis Girardet demande s'il est prévu une salle de stretching/sport dans les locaux ?

R/ Non cela n'est pas prévu

Q/Bertrand Favre demande comme il y a une diminution de l'espace de stockage, est-ce que c'est ok pour l'activité des Juniors ?

R/Il y aura 3 lieux de stockage dédiés. Vers le port, 1) bouées et matériels régates, y compris matériels pour les Surprise et 2) Matériels essence et moteurs pour nos canots d'école de voile et des régates, puis vers le parc dériveur 3) matériel école de voile. A noter que l'atelier qui se situait face au lac a été déplacé en 2020 à l'arrière sur le parc dériveur et aménagé pour contenir, outre l'outillage, tout le matériel de réparation et d'accastillage. Nous avons également fait de l'ordre dans notre matériel et allons continuer dans ce sens ce qui maximise notre capacité de stockage. Nous n'excluons pas de louer un lieu à l'extérieur pour stocker du matériel à usage annuel (semaine du soir, repas de soutien). Si quelqu'un dispose d'un local abordable et pratique dans les environs, qu'il s'annonce auprès du président.

Q/Claude Merkli demande ce qui va passer avec le container ?

R/ Pour l'instant, nous allons le conserver et par la suite il pourra être déplacé et utilisé à des fins de stockage. Son déplacement permettra de dégager à nouveau la vue sur le lac depuis nos espaces de terrasse.

Q/Claude Matthey demande si nous avons demandé à la Romande Energie de mettre des panneaux solaires sur le toit ?

R/Non cela n'a pas été envisagé à ce stade, eu égard à la limitation des investissements possibles. Nous n'avons pas encore contacté la Romande Energie à ce stade non plus. S'ensuivent des interventions multiples (Alain Jaccard, Dominique Pitteloud, Anouck Ferrario, Michel Franck, Olivier Curtet, etc.) sur les opportunités et astuces du domaine des panneaux solaires, location des toits, production propre, etc. En conclusion, JMS agréé que ce sujet soit repris avec nos architectes, dans le cadre de l'investissement présenté.

Q/Manfred Birrer demande quelle est la différence entre les CHF46'500 de mise en conformité électrique et les CHF41'750 de l'installations électriques ?

R/Les installations électriques concernent l'immeuble (prises, etc.). La mise en conformité est l'augmentation de la puissance (fouille, tirer les câbles, mise en conformité des tableaux électrique à l'usage de l'ensemble des bâtiments)

Q/Manfred Birrer demande également pourquoi il y a une différence entre le budget cuisine semi-professionnelle et le leasing de la cuisine ?

R/ Le budget va au-delà des meubles proprement dits, qui peuvent faire l'objet d'un leasing. En outre, l'instant il n'y a pas d'offre de leasing car il faut passer commande avant et la question d'un acompte à payer est encore ouverte.

Q/Michel Frank demande si on peut solliciter le Fond du Sport Vaudois ?

R/Nous avons déjà fait une demande et obtenu un subside en rapport avec notre activité de formation lors de la transformation 2018-2019 et nous ne pouvons pas redemander 2 fois pour la même chose et avec le même argument.

Q/Edouard Borgatta est intéressé par le coût de l'exploitation sur la rentabilité ? Il demande s'il y aura un tarif préférentiel pour les membres ? Il voudrait savoir si chaque membre investi CHF500.00 si ça couvrirait les apports ?

R/L'exploitation nous rapporte CHF20'000.00 de cash-flow supplémentaire. Il est prévu de mettre en place une carte de rabais (10%) pour les membres au restaurant et dans le nouvel espace.

Pour ce qui concerne une contribution obligatoire de CHF 500.--, il est illusoire de l'appliquer et si c'est sur une base volontaire, les fonds récoltés seraient à coup sur insuffisants.

Q/Rolf Van der Klinck demande s'il y aura des employés

R/Non car l'exploitation professionnelle se fera par un externe sur la base d'un contrat au chiffre d'affaires

Q/Denis Girardet demande s'il y a une mise au concours ?

R/Nous aurons l'opportunité, si le projet passe de parler de l'exploitant. Le CNM ne doit pas selon le comité devenir un exploitant direct. Nous souhaitons n'avoir qu'un seul exploitant sur l'ensemble du site, pour une gestion harmonieuse et une complémentarité adéquate. Ce point sera réglé au moment de la construction. De toute manière à l'expiration du bail actuel à fin 2028, nous remettrons l'ensemble au concours.

Olivier Curtet fait remarquer que c'est n'es pas le moment de discuter de l'exploitant, mais de se prononcer sur le projet tel que présenté

Q/Claire Guignard demande pourquoi la terrasse est ouvert au public ?

R/Ce n'est a priori économiquement pas possible d'ouvrir uniquement aux Membres. Une certaine privatisation est prévue, nous verrons de manière pragmatique lors de l'exploitation comment nous articulerons cette privatisation.

Q/Olivier Vernet demande qui est d'accord de payer CHF100.00 de plus de cotisation par an ?

R/Ce n'est pas la bonne solution de faire payer CHF100.00 en plus par an, car les besoins sont à plus court terme. DE plus, il faut préserver le côté volontaire de la contribution. Un courrier sera envoyé à chaque membre afin de les informer plus en détail des possibilités de contributions.

Michel Frank prend la parole pour Faire remarquer aux membres présents, qu'il de s'agit pas de se prononcer sur chaque détail de la réalisation, mais bien de répondre à la question : Avons-nous envie de réaliser ce projet tel que présenté et que c'est en fait la question soumise au vote.

La parole n'étant plus demandée, JMS propose de passer aux votes

#### **4. Votes**

JMS détaille la liste des présences comme suit :

71 Membres présents, représentant les voix suivantes :

- o 58 voix : Membres Actif
- o 8 voix : Membre couple
- o 3 : voix : Membre Juniors 18-25 ans
- o 3 voix : Membres passif (voix consultative)
- o 0 voix : Membre Juniors (voix consultative)
- o 0 voix : Membre sympathisant (sans voix)

Total des voix ayant droit de vote : 69

Majorité des voix :  $34 + 1 = 35$  voix

L'assemblée ainsi constituée est souveraine, elle délibère sur les questions de l'ordre du jour.

La majorité de ce soir sera de 35 voix

Les scrutateurs sont : Hervé Dubois, Olivier Baudet et Michel Baud

#### **Vote 1**

**Acceptez-vous le projet présenté et sa mise à l'enquête ?**

OUI 60 voix

NON 3 voix

Abstention 6 voix

Le projet est accepté à la majorité

#### **Vote 2**

**Acceptez-vous le plan financier présenté et le principe des apports en fonds propres ?**

OUI 50 voix

NON 0 voix

Abstentions 5 voix

Blanc 14 voix

Le plan financier est accepté à la majorité

Le Président remercie l'assemblée pour ces votes clairs ainsi que de la confiance qu'elle témoigne au comité, qui saura s'en montrer digne.

Selon la coutume, le Président d'honneur Pierre Fehlmann prend la parole et remercie le Président ainsi que le Comité du bon travail. C'est une solution intelligente et réaliste. Il souhaite bon courage pour la suite.

Un petit chose le chagrine « Il est inscrit Buvette du Club » sur le visuel (Rires). JMS explique que c'est l'architecte qui a mis le nom de Buvette du Club pour le visuel, mais que le moment venu, il envisage naturellement un concours d'idées pour trouver un nouveau nom. JMS lui adresse ses remerciements pour ses encouragements

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à 20h35

Rédaction : Yolanda Barrientos, Jean-Marie Salina